Zeitschrift: Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Schulgesundheitspflege = Annales de la Société Suisse d'Hygiène Scolaire

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Schulgesundheitspflege

Band: 14/1913 (1914)

Artikel: Les colonies de vacances : leur rôle philanthropique et social, leur orientation scientifique

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-91210

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

4. Les Colonies de Vacances.

Leur rôle philanthropique et social.
Leur orientation scientifique.

Extrait d'une communication présentée à l'Assemblée générale de la Fédération des Colonies de Vacances de Genève, le 11 février 1913,
par Mr. **Ch. Mégard,** secrétaire.

Les Colonies de Vacances sont nées d'une idée philanthropique. Procurer aux enfants de la classe indigente de bonnes et de saines vacances, les enlever pendant quelques semaines à l'air surchauffé des villes, à l'atmosphère malsaine de logis surpeuplés et trop étroits, les transplanter, telle une plante qui dépérit à l'ombre, à la campagne ou mieux encore à la montagne, les laisser libres de s'ébattre au grand air et au grand soleil, telle fut la pensée généreuse qui fut à l'origine des Colonies de Vacances, celle qui, encore aujourd'hui, est à la base et constitue la principale raison d'être de ces utiles institutions.

Et en voyant les services immenses qu'elles rendent à la classe ouvrière, en constatant aussi qu'elles diminuent la distance qui sépare ceux qui possèdent de ceux qui n'ont rien en donnant aux petits quelle que soit leur naissance les mêmes privilèges, les mêmes jouissances, le même droit de marcher vers l'air, la lumière et partant vers la joie et le bonheur, en notant d'autre part avec joie et fierté les efforts considérables tentés de tous côtés pour assurer à ces œuvres un développement normal et un essor dignes d'elles, on ne peut que se réjouir que le but humanitaire des Colonies est toujours atteint.

Par les Colonies se réalisent les vœux du poète: «Pour donner de la joie, donne ton cœur, ta fantaisie, ta liberté, ta pensée la plus sainte». — «Pour donner de la joie il n'est petite main qui soit trop petite, bourse trop légère, cœur trop endeuillé».

En 1876, le pasteur Bion de Zurich inspiré de l'exemple de Toppfer tenta de mettre à la portée des enfants pauvres les bien-

faits d'un séjour à la montagne et dissémina dans les contrées agrestes d'Appenzell quelques petits citadins. Essai couronné de succès, imité par la plupart des grandes villes.

De nos jours, *les Colonies de Vacances sont devenues une nécessité sociale* et ont pris une très grande extension dans les grands centres partout où le développement industriel, si intense depuis plus d'un quart de siècle, a amené une accumulation excessive de la population. — Les populations des campagnes ou du midi s'étant diversées sur les villes attirées par l'appât d'un gain factice et trompeur, les conditions d'existence (logement, alimentation, hygiène) ont été considérablement changées pour beaucoup et les Colonies de Vacances sont venues fort heureusement rétablir un équilibre fort compromis dans la santé générale. En 1908 l'Allemagne envoyait 62 000 enfants pauvres en vacances, 130 œuvres existant à cette époque — en 1910, la France accusait 70 000 enfants soit 1,8 par 1000 habitants et en 1912 au Congrès de Lyon — 80 000 enfants et 750 œuvres diverses. En Suisse et à Genève, le mouvement s'est accentué davantage encore, Genève accusant, à la même époque 6 colons par 1000 habitants.

Une enquête très suggestive, faite à St-Etienne, dans des conditions d'impartialité absolues nous révèle les tristes faits suivants qui illustrent ce que nous venons de dire sur les dangers que présentent pour la santé publique les agglomérations des grandes villes. «Sur 40 familles 25 habitaient une seule pièce — 15 étaient entassées dans une chambre sans fenêtre, seule une porte donnant sur une cour, apportant l'air et la lumière et 8 étaient enfouies dans un appartement sans fenêtre avec une porte très petite ouverte sur un couloir.» (Congrès des Colonies de Vacances — Lyon 1912.)

Sans doute, nous sommes en Suisse placés dans des conditions meilleures et pourtant des taudis existent aussi, foyers d'infection où des familles entières grouillent, s'étiolent offrant à la maladie et surtout à la tuberculose qui pénètre par les portes mal closes une proie facile (logements insalubres, brochure du Dr. Naville, Genève 1912).

Plus que jamais, la tuberculose fait des ravages et son intensité est proportionnelle à l'accumulation des populations. Des sanatoriums se créent pour hospitaliser les malades, semeurs de bacilles que l'on éloigne pour préserver les autres et pour tenter de les arracher, s'il est temps encore, à une mort certaine et ce-

pendant la terrible maladie s'étend, se propage, fait de nombreuses victimes.

C'est ici qu'apparaît le rôle salutaire, providentiel des Colonies de Vacances et des œuvres antituberculeuses qui s'adressent à l'enfance non encore contaminée. Il ne s'agit plus de guérir, mais de fortifier en mettant les enfants choisis dans des conditions d'existence et de résistance telles que la maladie n'aura sur eux plus ou moins de prise.

Les quelques semaines passées à la campagne, au sein de la belle et simple nature, loin des agglomérations urbaines décu plent les forces de résistance, vivifient les tissus, donnent à tout l'organisme un nouveau ressort, une nouvelle énergie.

Mais cette action, si bienfaisante soit-elle, n'est parfois que passagère et n'atteint pas complètement son but, surtout si le séjour n'est pas d'assez longue durée pour exercer une influence profonde sur certains organismes particulièrement débiles ou encore si le séjour n'est pas renouvelé pour ceux-ci tant qu'on n'a pas constaté une modification profonde et définitive qui permettra d'affirmer que le problème posé: la lutte contre la maladie est résolue avec succès.

Reconnaissons-le en toute sincérité. Si, au début, et il y a encore quelques années, les Colonies sacrifiaient au grand nombre la durée du séjour qui se trouvait par ce fait réduit, de nos jours, a plupart des œuvres ont reconnu que c'était par un séjour aussi prolongé que possible qu'elles obtiendraient des résultats vraiment probants, certaines ayant même une organisation (Eaux-Vives) — Pâquis [Genève], qui leur permet de proportionner la durée du séjour à l'état de débilité de leurs colons les uns restant 3 ou 4 semaines, les autres jusqu'à 8 semaines à la Colonie.

C'est donc du côté de la *protection sanitaire de l'enfance* que les Colonies de Vacances et les Ecoles de la Forêt qui en sont la suite logique doivent tourner leurs regards et c'est vers ce but un peu spécial que doivent tendre et se concentrer les efforts de tous ceux qui consacrent à l'enfance leurs soins, aussi bien des médecins que des philanthropes et des administrateurs des Colonies.

L'influence du médecin, du spécialiste doit devenir toujours plus grande, plus prépondérante; celui-ci doit exercer sur le fonctionnement des Colonies, en en assurant la direction médicale et en prenant la responsabilité de cette direction une action dé-

cisive; il doit s'efforcer, autant que les circonstances le permettront, de les orienter dans une voie conforme aux recherches faites, aux nouvelles méthodes d'investigations et aux principes de la science.

Le médecin doit non seulement être la collaboration des Comités en donnant à ceux-ci d'utiles indications pour permettre de faire un choix judicieux et d'éliminer (vu le grand nombre des inscriptions) les mieux portants ou ceux qui ne rentrent pas dans les cadres des Colonies mais encore devrait s'occuper de toutes les questions d'hygiène, de pharmacie de médecine concernant ces œuvres et constituer pour chaque enfant admis une fiche médicale sérieuse, ni trop complète ni trop simple, distincte de la fiche administrative, et donnant sur ses antécédents, sa constitution les renseignements les plus complets, renseignements qui seraient comparés avec ceux que fournirait l'examen médical fait au retour et dans les mêmes conditions.

Ainsi serait constituée (surtout si cette fiche était établie partout sur des principes uniformes) une source de documentation fort utile pour les Colonies qui y puiseraient d'utiles indications, qui constateraient les résultats réels du séjour sur chaque individu et pourraient arriver à amélorer par la suite les dits résultats.

Certes, la question de l'organisation médicale et de la fiche n'est pas nouvelle mais elle n'a pas encore été résolue, chaque Colonie demeurant avec son organisation propre, se contentant en général du préavis pur et simple du médecin pour l'acceptation de ses colons et appréciant par la seule différence de poids (matière à contestation du reste) les résultats du séjour.

Cette collaboration, telle qu'elle est actuellement, nous est, même sous cette forme, éminemment précieuse. Si l'enquête administrative détermine aussi exactement que possible le degré de misère sociale qui est l'un des facteurs les plus importants pour le choix à effectuer, qui donnera le degré de misère physiologique? Si ce n'est le médecin, qui dira ceux qu'il faut écarter, les Colonies de Vancances n'étant ni des sanatoriums, ni des hospices infantiles pour les vrais malades ou les convalescents qui ont besoin de soins, de régimes spéciaux.

Nous le répétons, cette collaboration telle qu'elle existe nous est infiniment utile et a pour résultat de permettre à nos œuvres de se développer et de traveiller sans heurt et sans risques pour leurs dirigeants. Nos œuvres suisses pourraient rivaliser avec

les mieux comprises ayant servi souvent de modèles par la perfection et le sérieux de leur organisation, mais nous aimerions qu'elles fissent un nouveau pas en avant dans le sens que nous avons indiqué, par le concours plus étroit et plus profond de tous ceux qui sont appelés à exercer sur elles une action bienfaisante.

Nous avons, pour ce qui nous concerne, quitté le domaine de l'utopie pour entrer dans celui des réalisations, ayant organisé en 1912 notre Colonie de Plainpalais (Genève) sur les bases énoncées, c'est-à-dire en séparant la partie scientifique que nous avons abandonnée à nos docteurs et en nous réservant la partie plus spécialement administrative.

Chaque enfant choisi, à la suite de la double enquête médicale et administrative a dû se présenter à une 2e visite, où il a été pesé, mensuré, ausculté, examiné de la tête aux pieds et il en a été de même au retour.

Les renseignements recueillis ont été transcrits sur une fiche spéciale dont le type définitif ne sera établi qu'après expériences de 2 ou 3 années et Mr. le *Dr. Louys* qui a bien voulu assurer la direction de ce nouveau rouage a condensé ses observations dans un rapport que nous annexons à ce travail.

Ajoutons que notre Colonie de Plainpalais qui reçoit par année 100 colons réserve à côté de l'élément changeant une place pour l'élément plus permanent formé par les colons dont l'état de santé est le plus précaire et qui, à la suite de plusieurs séjours seront complètement amendés et transformés.

Je m'arrête, Messieurs, laissant à de plus compétents le soin de poursuivre l'étude de la question et d'arriver à des conclusions qui, basées sur des expériences, pourront être considérées comme acquises et définitives.

Si j'ai attiré votre attention sur ce point spécial c'est que j'ai pensé que pour les uns et les autres s'offrait un champ d'investigations encore insuffisamment exploré et que de nouveaux progrès pouvaient être réalisés dans une œuvre dont le succès est allé en grandissant et qui a devant elle l'avenir le plus lumineux. Des questions vitales s'imposent à l'attention des dirigeants de ces œuvres et pour les résoudre et faire preuve d'esprit de conquête, la collaboration de toutes les activités est nécessaire. Nous devons nous faire acte d'isolés mais entrer dans le courant actuell, si nous ne voulons pas être distancés par

d'autres organisations mieux outillées, mieux armées dont l'action sera plus sûre que la nôtre.

L'orientation scientifique et la fiche médicale sont de ce nombre, mais il en est d'autres qui s'imposent à notre attention. Pour nous, nous sommes convaincus que la fiche médicale bien établie deviendra une nécessité de l'organisation sérieuse de toute vraie Colonie.

L'hygiène, l'éducation des surveillants au point de vue médical et des premiers soins à donner, l'alimentation (fort bien comprise chez nous) autant de sujets d'étude de la compétence plus spéciale de nos médecins.

L'œuvre s'élargit, mais n'avons nous pas la foi qui renverse les obstacles? Laboureurs diligents et confiants que les orages ne troublent point, les promoteurs des Colonies ont réalisé leur idéal de fraternité et de bonté en jetant dans les sillons le bon grain qui a germé et a donné des moissons de vie. Mais ces moissons si belles ne seraient-elles pas plus généreuses, si à l'effort conscient et persévérant du laboureur devait s'ajouter celui du savant qui, apportant le fruit de ses recherches, empêche la semence de s'éparpiller dans les terrains arides!

Et ce ne sera plus seulement *l'Oeuvre de solidarité et d'amour* que celle des Colonies qui répare les inégalités sociales, qui élève l'âme et exerce sa douce influence sur le caractère de l'enfant, ce sera *l'Oeuvre réparatrice et régénératrice* par essence celle qui, avec des armes sûres, éprouvées, contribuera à former une jeunesse plus forte, mieux aguerrie, celle qui conservera à la race, à la nation toute son énergie, toute sa valeur morale et physique, celle qui, faite de la collaboration de tous, déploiera tous ses effets: ce sera une œuvre vraiment nationale et vraiment utile.

Fiche Médicale.

Annexe. — Nous nous sommes abstenu dans ce modeste travail d'indiquer les données qui devraient présider à l'établissement d'une fiche médicale, sur laquelle seraient transcrites les notes et observations résultant des examens médicaux passés au début et à la fin du séjour — et peut-être encore quelques mois après le séjour.

Ce travail serait en dehors de notre compétence. Nous ne faisons donc que de donner une simple indication et exprimer

un vœu. Nous nous bornerons à faire remarquer qu'au Congrès d'hygiène scolaire de Londres (août 1907), le Dr. Méry de Paris demandait que l'examen médical des écoliers comportât les points suivants :

1. Signalement orthropométrique concernant les mensurations (poids, taille, périmètre thoracique).
2. Signalement organo-anatomique qui est le vrai examen médical et portant sur l'état général, la gorge, la peau, le cuir chevelu, sur le squelette en particulier sur la colonne vertébrale et surtout sur le thorax, le cœur, les poumons.

La question de la fiche médicale pour les Colonies a été traitée aux Congrès des Colonies de Vacances de Bordeaux, de Paris (1910) et il en a été fait mention aussi, à la suite d'un vœu que nous avions formulé au Congrès des Colonies de Vacances de Lyon (1913).

Le Dr. Louys (Colonie de Plainpalais — Genève) semble avoir fort heureusement réalisé les vœux précédemment exprimés en rédigeant un modèle de fiche qui répond aux besoins indiqués et surtout en imprimant à cette Société une direction plus scientifique.

Ce bulletin individuel doit, selon le Dr. Louys, rester entre les mains du médecin.